

Assemblée générale de l'APC-EPFL

↳ ASSOCIATION: L'Assemblée générale de l'APC-EPFL a eu lieu le 26 avril dernier et nous avons eu l'occasion de recevoir la Conseillère nationale Maria Roth-Bernasconi ainsi que le président de l'APC, René-Simon Meyer. Le nouveau Comité, récemment élu, a voulu mettre l'accent sur l'interactivité, afin que les membres puissent librement poser les questions qu'ils jugent importantes, sans censure.

Pierre Etienne/Luc Python
Comité APC-EPFL

En effet, il est important de comprendre que les Ecoles Polytechniques ne fonctionnent pas comme des entreprises privées: il ne suffit pas d'aller «chahuter» devant le bureau de la Direction, pour obtenir une augmentation de salaire: les décisions sont hautement politiques et prises ailleurs.

Lors de cette Assemblée, il a été rappelé les faits suivants: beaucoup d'employés se demandent pourquoi il y a, pour la deuxième fois consécutive, une telle différence de traitement de salaire entre les employés de la Confédération et ceux du domaine des EPF. Malheureusement le problème n'est pas «d'être le meilleur» à la table des négociations, mais tout simplement des ressources qui sont à disposition au niveau de la direction du CEPF.

Le CEPF, qui dépend directement du Conseil fédéral, gère de manière indépendante, un budget qui lui est alloué par le Parlement sous certaines conditions, dont celle de mettre en place par exemple de nouveaux projets dans le domaine de l'énergie. Si on ajoute



Maria Roth-Bernasconi et René-Simon Meyer © PIERRE ETIENNE

toujours plus de projets dans le budget global sans y prévoir les augmentations salariales, le problème se reproduira ces prochaines années. Donc, une augmentation des salaires dépend directement de l'augmentation du budget alloué.

Les partenaires sociaux ont de la peine à convaincre le CEPF d'augmenter les salaires. Il faudrait changer la manière des obtentions des crédits. Une intervention au niveau politique prévoyant un mécanisme au niveau financier garantissant l'égalité de traitement au niveau salarial du domaine

des EPF avec le personnel de la Confédération, est nécessaire.

Les retraités n'ont pas été oubliés et une question revient souvent: pourquoi les rentes ne sont-elles pas augmentées depuis des années? Là aussi, c'est un problème politique et le Conseil fédéral a de la peine à entrer en matière sur cette question car il sait que le Parlement n'entrera pas en matière pour une augmentation des rentes.

Comme il a été rappelé lors de l'Assemblée générale, pour être entendu, il faut que les Associations du personnel puissent faire valoir

leur nombre important de membres. Chaque adhésion compte!

On y a parlé aussi des Contrats à durée déterminée (CDD), utilisés d'une manière abusive, dans le cas d'engagement pour des tâches pérennes. Comme il avait été annoncé dans le *Flash* du mois de novembre 2011, si vous pensez faire partie de cette catégorie de personnes concernées par ce problème, contactez Luc Python (luc.python@pvb.ch); votre demande sera traitée de manière confidentielle.

Le nouveau Comité de l'APC-EPFL a tenu à ce que le P.V. de l'Assemblée générale, contienne de la valeur ajoutée: vous y trouverez les interventions de l'APC, de même que les explications sur l'évolution de la loi sur le personnel de la Confédération (ce sujet est compliqué), décrite dans l'exposé de Mme Roth-Bernasconi. Il est disponible en format PDF sur notre site web. ☰



↳ apc.epfl.ch